Paris et la Seine-et-Marne s'engagent pour le dÃ©veloppement durable

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
February 2011

Eau, agriculture, biodiversitÃ©, construction durable : Paris et la Seine-et-Marne s'engagent ensemble pour le dÃ©veloppement durable de la mÃ©tropole Parce qu'une part de l'avenir de la mÃ©tropole parisienne se joue en Seine-et-Marne, la Ville de Paris et le Conseil gÃ©nÃ©ral de Seine-et-Marne ont dÃ©cidÃ© de signer une convention de partenariat dans le domaine du dÃ©veloppement durable, autour de 4 engagements et 23 actions. La coopÃ©ration initiÃ©e entre le Conseil gÃ©nÃ©ral de Seine-et-Marne et la Ville de Paris illustre la dynamique nouvelle et opÃ©rationnelle dans laquelle sont engagÃ©es ces deux collectivitÃ©s pour construire une mÃ©tropole durable et solidaire.

Premier axe de cette coopÃ©ration, l'eau - La Seine-et-Marne est un dÃ©partement riche en eaux superficielles et souterraines (la nappe du Champigny, plus grand gisement d'eau potable d'ÃŽle-de-France, alimente en eau 1 million de Franciliens) mais la ressource se rarÃ©fie et sa qualitÃ© tend Ã se dÃ©grader. Les aires d'alimentation des captages en eaux souterraines de Paris en Seine-et-Marne reprÃ©sentent plus de 15 000 hectares, dont prÃ¨s des trois quarts sont des terres agricoles. Leur exploitation, malgrÃ© le nombre croissant d'agriculteurs engagÃ©s dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement - les mesures agro-environnementales - donne encore souvent lieu Ã l'utilisation de nitrates ou de pesticides qui s'infiltrent dans les nappes. Pour amÃ©liorer la qualitÃ© des eaux captÃ©es, Paris a dÃ©cidÃ© de s'associer Ã l'accompagnement des agriculteurs vers des modes de production limitant les intrants, dÃ©veloppÃ©s dans le Plan dÃ©partemental de l'eau initiÃ© par le Conseil gÃ©nÃ©ral de la Seine-et-Marne.

Les trois autres axes de l'accord visent : la promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement (la Ville de Paris est engagÃ©e dans un plan de dÃ©veloppement de l'alimentation durable pour sa restauration collective depuis 2010, avec un objectif de 30 % d'alimentation bio, labellisÃ©e, de saison, de proximitÃ© en 2014) ; la biodiversitÃ© (le territoire de la Seine-et-Marne, constituÃ© Ã 80 % d'espaces naturels et agricoles, situÃ© dans la rÃ©gion la plus urbanisÃ©e de France, constitue un rÃ©servoir de biodiversitÃ© crucial pour l'Ã©quilibre territorial) ; la promotion de la Seine-et-Marne comme territoire ressource et innovant pour la construction durable et de Paris comme ville durable exemplaire (desÂ projets et expÃ©rimentations innovants seront encouragÃ©s en matiÃ¨res d'Ã©co-construction ou d'Ã©nergies).

Ville de Paris - Conseil gÃ©nÃ©ral de Seine-et-Marne